CETA Abeille Noire de l'Orne
Centre d'étude technique apicole
Adresse de correspondance postale
la Dultière
61500 Chailloué
ceta.fr
mail : ceta@u-a-o.info

L'utilisation des produits d'élevage :

La section abeille noire du CETA abeille noire de l'Orne produit durant la saison apicole (de mai à juillet) des cellules de reines, des reines vierges et des reines fécondées qu'elle met à la disposition des membres de notre CETA.

L'élevage de reines est pratiqué à partir de colonies de race noire, sélectionnées pour leurs qualités de bon comportement, de rendement régulier et de rusticité.

Les cellules :

L'utilisation des cellules de reines est un moyen facile et peu onéreux de renouveler les reines de ses colonies, faire ses essaims, maintenir ou augmenter son cheptel, en améliorer les qualités et les performances. A ces avantages on peut ajouter la facilité de mise en œuvre et un taux d'acceptation élevé.

Les cellules sont utilisables à partir du 10 ème jour depuis le greffage et de préférence le 11 ème.

A ce stade elles sont moins sensibles aux chocs physiques et de température. Il est préférable cependant à les manier avec précaution.

Quelques utilisations possibles

L'essaim sur cadres :

Procéder comme il est indiqué dans la fiche technique « l'essaimage artificiel »

1) A la confection de l'essaim introduire la cellule qui aura été préalablement placée dans un protège cellule ou tube protecteur, la pointe découverte pour permettre à la reine de se libérer seule et la protéger des abeilles avant sa naissance. Ce protège cellule sera placé entre 2 têtes de cadres de couvain ou mieux, piqué sur le couvain. Une reine naissante est bien acceptée par les abeilles.

Si l'on n'a pas repéré dans quel élément se trouve la reine, le plus simple est de placer une cellule dans la souche et dans l'essaim et dans chaque élément dans le cas ou l'on scinde la colonie en 2.

2) Mais pourquoi gâcher ces précieuses cellules si on peut l'éviter. On peut effectuer la même opération après 24 ou 48 heures. Dans ce cas on pourra repérer ou se trouve la partie orpheline dans laquelle on introduira notre cellule après avoir supprimé les cellules naturelles qui auront été édifiées durant ce laps de temps.

Certains ne suppriment pas ces cellules naturelles, laissant le soin de le faire aux abeilles. Au cas où la cellule n'éclorait pas, subsiste cette solution de rechange.

Vous avez intérêt à faire des essaims qui soient assez petits. L'essentiel étant d'obtenir une bonne fécondation de vos reines. Les essaims retrouvés orphelins seront réunis et

viendront conforter et enrichir ceux qui auront réussi.

En procédant de cette façon **vous gagnez une bonne dizaine de jours** par rapport à la méthode classique.

Faire des essaims en éliminant ses colonies insatisfaisantes (non valeurs, peu productives, très agressives ou métissées) :

A) Eliminer la reine et faire autant d'essaims que possible en réunissant à chaque fois 2 cadres de couvain et un cadre de provisions en ruchette. Introduire les cellules dans le même temps.

B) faire la même opération sans recherche de reine et introduire les cellules après 24 ou 48 heures après retrait de la reine dans l'un des essaims (plus facile) et des cellules naturelles.

Remérer une colonie orpheline :

Après avoir introduit un cadre de couvain (dont du couvain ouvert) dans la colonie qui vous paraît être orpheline et constaté la présence de cellules naturelles vous pouvez laisser évoluer la situation ou introduire une cellule mûre (10 ou 11ème jour).

S'il n'est pas trop tard en saison (avant l'été de préférence) on peut aussi diviser cette colonie en 2 ou 3 éléments et procéder comme expliqué précédemment.

Les opérations seront facilitées si l'introduction des cellules se fait en fin de journée, accompagnées d'un léger nourrissement.

Rédigé en janvier 2013 Raymond Daman